

PAR COURRIEL
[REDACTED]

Montréal, le 7 avril 2022

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2021-2022-833

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 30 mars, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec copie de tout document ou statistique/donnée que détient le TAQ concernant les informations suivantes, et ce, pour les cinq dernières années jusqu'au 30 mars 2022, ventiler par année et par catégorie ci-dessous:

- Les plaintes d'incivilité déposées par des employés et des cadres par année;
- Les plaintes de harcèlement psychologique par année;
- Les plaintes de harcèlement sexuel par année;
- Les plaintes de harcèlement physique par année;
- Le taux par année de roulement effarant des cadres;
- Le taux par année de roulement du personnel (techniciens et professionnels);
- Le taux d'absentéisme par année pour maladie (employés et cadres).

Après analyse de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que les informations demandées peuvent vous être communiquées. Vous trouverez donc ci-joint un tableau comportant une partie des renseignements demandés, certaines informations étant non disponibles.

Nous vous informons également que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information une révision de cette décision. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Tableau et avis de recours